

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 avril 2014

PRESENTS : MM. CUTELLE M, CLERC D, MUTTINELLI G, CURTENAZ M, GERMAIN C, GODARD JC, PUTELAT N, BACHMANN F, RAFFAULT M, TREYVAUD S, PUTELAT O, BAJOT F, CHAILLOU P, PERONCINI J, CRETIN L.

Convocations du 04.04.2014

CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES :

En application de l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'unanimité, le Conseil Municipal dresse la composition des commissions communales ci-après, étant entendu que le Maire est président de droit de toutes les commissions :

| | |
|--|---|
| Commission des Finances | CUTELLE Marthe - BACHMANN Françoise - PERONCINI Joëlle - PUTELAT Nathalie |
| Commission des travaux, voirie et bâtiments | CLERC Didier, responsable MUTTINELLI Gérard - GODARD Jean-Claude - CHAILLOU Patrick - GERMAIN Christian - TREYVAUD Stéphanie |
| Commission Urbanisme et environnement | CLERC Didier, responsable BAJOT Francis - CHAILLOU Patrick- CRETIN Laurence - TREYVAUD Stéphanie- RAFFAULT Martine |
| Commission scolaire | CURTENAZ Marcelle, responsable CRETIN Laurence – PUTELAT Nathalie – PUTELAT Olivier |
| Commission jeunesse – manifestations et associations | CURTENAZ Marcelle, responsable CLERC Didier – MUTTINELLI Gérard – PERONCINI Joëlle – PUTELAT Olivier – RAFFAULT Martine |
| Commission information | CURTENAZ Marcelle, responsable CHAILLOU Patrick – CRETIN Laurence – PUTELAT Nathalie – PUTELAT Olivier |

| | |
|-------------------------|-------------------------------------|
| Commission bibliothèque | CUTELLE Marthe – BACHMANN Françoise |
|-------------------------|-------------------------------------|

| | |
|-----------------------------|-------------------|
| Délégué Prévention routière | GERMAIN Christian |
|-----------------------------|-------------------|

| | | |
|--|--|--|
| Centre Communal d'Action Sociale <u>Composition :</u> 7 conseillers municipaux 7 membres hors conseil (désignés par arrêté du Maire) | Conseillers Municipaux | Membres extérieurs |
| | MUTTINELLI Gérard CURTENAZ Marcelle BACHMANN Françoise CRETIN Laurence GERMAIN Christian PERONCINI Joëlle RAFFAULT Martine | BLANC Elise CLERC René DANIELE Monique DUMONT Maurice GAVIN Caroline PUTELAT Andrée ROMAND Guy |

| | |
|-------------------------------|--|
| Commission des Impôts Directs | Conformément à l'article L 2121-32 du C.G.C.T. et à l'article 1650 du Code Général des Impôts, le Conseil Municipal dresse la liste des contribuables susceptibles d'être retenus en qualité de commissaires titulaires et suppléants par la Direction des Services Fiscaux. |
|-------------------------------|--|

ELECTION DES REPRESENTANTS AUX STRUCTURES EXTERIEURES :

| | |
|--|--|
| Délégués Communauté de Communes Pays de SEYSSEL (transports scolaires) | CURTENAZ Marcelle, titulaire PUTELAT Nathalie, suppléante |
| Délégués Communauté de Communes du Val des Usse (transports scolaires) | |

| | |
|---------------------------------------|--|
| Délégués Etablissement Public Foncier | CUTELLE Marthe, titulaire GODARD Jean-Claude, suppléant |
|---------------------------------------|--|

| | |
|--|----------------|
| Délégué Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement | CUTELLE Marthe |
|--|----------------|

| | |
|--|----------------|
| Délégué Commission Départementale Aménagement Commercial | CUTELLE Marthe |
|--|----------------|

| | |
|---------------------------|----------------|
| SEMCODA (bailleur social) | CUTELLE Marthe |
|---------------------------|----------------|

| | |
|---|---|
| Offices du Tourisme de FRANGY et BELLEGARDE | MUTTINELLI Gérard, titulaire DANIELE Monique, suppléante |
|---|---|

DELEGATIONS DE FONCTIONS AUX ADJOINTS :

En application de l'article L 2122-18 du C.G.C.T. délégations de fonction sont données aux 4 adjoints :

| | |
|--|---|
| CLERC Didier, 1 ^{er} Adjoint | Urbanisme, opérations d'investissement en matière de voirie et bâtiments |
| MUTTINELLI Gérard, 2 ^{ème} Adjoint | Entretien et surveillance de la maintenance en matière de voirie et bâtiments |
| GODARD Jean-Claude, 3 ^{ème} Adjoint | Environnement et écologie |
| CURTENAZ Marcelle, 4 ^{ème} Adjointe | Scolaire – jeunesse et information |

DELEGATION AU MAIRE :

Conformément à l'article L 2122-22 et 23 du C.G.C.T. le Conseil Municipal autorise le Maire, pour la durée du mandat, à prendre toutes dispositions concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement, la signature des marchés et des avenants de travaux et services, d'un montant maximum de 206 000 € HT, sous réserve de l'inscription des crédits au budget et d'un compte rendu des opérations au Conseil Municipal.

REGIME INDEMNITAIRE :

Elus : en application de l'article L 2123-23 du C.G.C.T., à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'allouer, au taux maximum en vigueur, les indemnités de fonction allouées au Maire et aux 4 Adjointes, à compter du 28 mars 2014, et pour la durée du mandat.

Trésorier : vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983, le Conseil Municipal accorde à Monsieur Ludovic PEYTIER, Trésorier, l'indemnité de conseil et d'assistance, au taux plein, à compter du 28 mars 2014.

VOTE DES TAUX DES IMPOTS COMMUNAUX 2014 :

Lecture est donnée au Conseil Municipal de l'Etat de notification des bases d'imposition pour 2014 des 4 taxes directes locales. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de reconduire, sans majoration, les taux votés en 2013, à savoir :

| | |
|--|----------------|
| TAXE D'HABITATION | 8.02 % |
| TAXE FONCIERE (bâti) | 6.16 % |
| TAXE FONCIERE (non bâti) | 39.53 % |
| CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTREPRISES | 19.19 % |

Ces taux s'appliquent aux bases actualisées annuellement par les Services Fiscaux.

Le produit fiscal attendu 2014 s'élève à 715 382 €.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal :

- en tant qu'actionnaire, émet un avis favorable à l'augmentation de capital et à la modification des statuts de la **SEMCODA**
- décide de mettre en compatibilité **le zonage du Plan Local d'Urbanisme, avec la déclaration d'utilité portant sur le projet de réaménagement du carrefour de raccordement du diffuseur d'ELOISE sur la RD 1508 au droit de l'autoroute A40**, à savoir réduction de 38 m² d'espaces boisés classés.
- prend acte de l'inscription de 2 élus à une formation « finances » à FRANGY.
- émet un accord de principe à l'organisation, par le Cabinet LEMAIRE, d'une ½ journée **d'information sur l'urbanisme, destinée aux élus.**
- programme une réunion de la Commission scolaire le 15 avril 2014 pour la mise en place d'une **rencontre publique avec les parents d'élèves le 24 avril 2014 portant sur les nouveaux rythmes scolaires.**
- fixe une réunion de la Commissions des travaux et urbanisme, au 23 avril 2014
- prévoit début juin, une visite par les élus, de la Commune et des différents sites communaux.
- prend acte de la cérémonie commémorative du 8 mai qui se déroulera, cette année, à FRANCLENS.

LE MAIRE,

CUTELLE Marthe